

Dans le sud-Loire, « il manque 20 % d'ambulanciers » chez Jussieu secours

Stéphane Graton est directeur du secteur Sud-Loire de Jussieu secours (150 ambulanciers à Vertou, Clisson, Montaigu, La Roche-sur-Yon) et vice-président de la Chambre nationale des services d'ambulances. Il expose la situation de cette profession qu'il connaît très bien.



Stéphane Graton, directeur du secteur Sud-Loire de Jussieu secours (150 ambulanciers à Vertou, Clisson, Montaigu, La Roche-sur-Yon) et vice-président de la Chambre nationale des services d'ambulances. © DR

Quelles sont les missions des ambulanciers privés ?

Nous participons au service public de l'urgence pré-hospitalière. 80 % des patients Covid ont par exemple été transportés par nous. Nos missions sont le plus souvent programmées. Mais, dans environ 10 % des cas, nous sommes sollicités par le Samu ou un médecin. Tous les jours, nous accomplissons entre 400 et 500 missions sur notre secteur, 7 jours sur 7, 24 heures/24. J'utilise souvent l'image du cordon ombilical : nous créons un lien entre le lieu de vie et le lieu de soin. Avec une vraie fibre sociale.

Au regard des contraintes du métier, les rémunérations ne sont pas élevées...

Inutile de se le cacher : quand on devient ambulancier, ce n'est pas le salaire qui vous fait venir en premier lieu. Mais ce n'est pas moi qui décide : la tarification des interventions est bloquée, décidée par la Caisse nationale d'assurance maladie. Difficile quand le prix du gasoil bondit de 1,20 € à 2 €... Une autre grande déception dans nos effectifs : il n'y a pas eu de prime Covid,



comme d'autres professions de santé.

La profession a publié récemment une tribune, face au manque de personnel. Vous voyez des raisons d'espérer ?

Oui ! Une rencontre a eu lieu quelques jours avec le ministre de la Santé. Une première depuis dix ans. Il a notamment levé l'obligation d'avoir son permis de conduire depuis trois ans pour être ambulancier. C'est une décision concrète, qui était attendue. Dans une structure comme la nôtre, il manque environ 20 % d'effectifs. La profession a besoin d'être accompagnée, sinon on va dans le mur. On espère que cette écoute va se confirmer.

15 000. Le nombre de postes à pourvoir en France, selon la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA). Le secteur emploie 55 000 ambulanciers, répartis dans 5 000 entreprises présentes sur l'ensemble du territoire français.

Ouest-France